

Séance du 25 avril 2014 à 19 heures 00

Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

*Aujourd'hui, Vendredi vingt cinq avril deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès*

Etaient présents :

62 titulaires dont 1 possédant une procuration

14 Suppléants dont 1 possédant 1 une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (tit),  
M. PARNAUDEAU Willy (tit), Mme GARRIGOU Isabelle (sup),  
M. RAFFY Gilles (tit),  
M. SEGOND Dominique (tit),  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. MUNTE Serge (tit, procuration de M. BOUILLAGUET Vincent), Mme LASFARGUES Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. COLIN Henri (tit), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK Martine (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),  
M. TILLOU José (tit),  
M. DUJOL Jean-Paul (tit),  
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),  
M. PEYRUS Guy (tit),  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),  
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),  
M. TREIL Jean (sup, procuration de Mme LANES Bénédicte),  
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),  
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),  
M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),  
M. MOLINIE Romuald (tit),  
M. CANCEIL Philippe (tit),  
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),  
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),  
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),  
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),  
Mme SALANIE Jacqueline (sup),  
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),  
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),  
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit, procuration de Mme RIVIER-DELFAU Isabelle),  
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),  
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),  
M. CHATAIN Thierry (tit), M. SOULIER Yves (sup),  
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),  
M. DECREMPS Frédéric (sup),  
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),  
M. BORIES Olivier (tit),  
M. DESTRUEL Jacques (sup),  
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),  
M. LAVAU Pascal (tit),  
M. ANNES Jean-Pierre (tit),  
M. HEE Gérard (tit), M. GILES Jérôme (sup).

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS

CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES

FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINA  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES

MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE  
SAINT DENIS CATUS  
SAINT GERY  
SAINT PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

Secrétaire de séance :

Mme BOUX Catherine,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**POLE TECHNIQUE - Transports - Déplacements**

**Objet : Acquisition d'un véhicule pour le réseau de transports urbains**

**A été adopté à L'UNANIMITE**

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25\_04\_2014\_42-DE  
Regu le 12/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 25 avril 2014  
Rapporteur : Romuald MOLINIE

Rédacteur : Lola LE MOIGN  
Service : Transports - Déplacements

**Objet : Acquisition d'un véhicule pour le réseau de transports urbains**

Mesdames, Messieurs,

Pour les besoins du réseau de transports urbains de l'agglomération, il convient de renouveler en 2014 un véhicule de 70 places. Cette acquisition participera à la remise à niveau du parc de véhicules de transports urbains, nécessaire au bon déroulement de la délégation de service public en cours, et permettra de réduire les coûts de maintenance et de grosses réparations.

Le coût global de cette acquisition est estimé à 250 000 € TTC.

Un pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas procéder lui-même aux procédures de passation des marchés publics et de recourir à une centrale d'achat. En effet, l'article 9 du Code des Marchés Publics (CMP), définit la centrale d'achat comme étant un pouvoir adjudicateur soumis aux règles issues du CMP. Ce pouvoir adjudicateur acquiert des fournitures ou des services destinés à des pouvoirs adjudicateurs, ou passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, fournitures ou services destinés à des pouvoirs adjudicateurs.

Le type de véhicule recherché est proposé par les centrales d'achat public (UGAP, Centrale d'Achat du Transport Public) à des tarifs et dans des délais intéressants. Il est donc proposé l'acquisition par une centrale d'achat public pour ce type de véhicule. A noter qu'en 2013, trois véhicules ont été acquis par ce procédé de centrale d'achat.

Au vu du montant engagé, il convient d'autoriser M. le Président ou son représentant, à recourir à une centrale d'achat et à signer le bon de commande qui découlera de cette procédure.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser le recours à une centrale d'achat pour le besoin ci-dessus développé : acquisition d'un autobus de 70 places ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer les bons de commande relatifs à cette acquisition ;
- c- De préciser que les crédits budgétaires sont inscrits au budget 2014 Transports collectifs – Opération 12, compte 2182.

AR PREFECTURE

046-200020737-20140425-25\_04\_2014\_42-DE  
Regu le 12/05/2014

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25\_04\_2014\_42-DE  
Regu le 12/05/2014